

Régie publique de l'eau dans la métropole. Où en est-on ?

Le passage en régie publique de l'eau a été un des enjeux majeurs de l'élection municipale de 2014, dont Jean-Pierre Moure a fait les frais.

Le collectif eau, créé à l'initiative de l'association Eau Secours 34, avait organisé de multiples actions, afin d'informer la population et de faire pression en vue d'un retour en régie publique à l'expiration des contrats de délégation de service public sur 13 communes de l'agglomération de Montpellier.

Thierry Uso est l'un des membres fondateurs de l'association Eau Secours 34. Il participe également à des collectifs européens tels que l'European Water Movement.

Un an après le vote de l'agglomération, MotivéEs l'a rencontré pour faire le point.

Le comité de suivi pour la mise en place de la régie publique de l'eau a-t-il véritablement un rôle à jouer ?

Ce comité de suivi, composé d'élus de la métropole, de scientifiques, de représentants d'associations et de représentants des salariés de Veolia et du service eau et assainissement de la métropole, se réunit régulièrement depuis 9 mois pour donner un avis consultatif sur des questions primordiales, telles que le choix du type de régie, l'approvisionnement en eau (source du Lez et/ou eau du Rhône).

Philippe Saurel s'est engagé à suivre les avis du comité : c'est ce qu'il a fait pour le choix du type de régie. Dans le mois qui vient, le comité va devoir donner un avis consultatif sur la convention d'objectifs qui liera la métropole à la régie pour les 5 ans à venir. Cette convention fixe les objectifs à atteindre en termes d'entretien et renouvellement des réseaux, de réduction des fuites, de politique tarifaire...

Jean-Claude Favier ou Jean-Louis Couture représente le collectif eau dans le comité de suivi. J'y représente l'association Eau Secours 34.

Nous avons dû être vigilants sur le fonctionnement du comité de suivi, réclamer les documents indispensables au bon fonctionnement des réunions et demander que l'ordre du jour ne soit pas envoyé au dernier moment.

Mais nous avons appris avec stupeur par Montpellier journal que la direction eau et assainissement de la métropole avait fait appel à un bureau d'étude pour aider à la mise en place de la régie (rédaction des statuts, re-

prise du personnel, marchés publics...), prestation facturée 400000€. Nous n'en avons pas été informés.



Quel type de régie sera créé ?

La régie publique de la métropole de Montpellier, qui assurera le service de production et distribution d'eau potable à partir du 1er janvier 2016, est une régie à autonomie financière et personnalité morale.

Ce type de régie publique permet une représentation des usagers et des salariés dans son conseil d'administration avec voix délibérative. J'y représenterai l'association Eau Secours 34. Les syndicats et nous-mêmes avons dû batailler ferme contre la direction du service eau et assainissement et certains élus pour que le comité de suivi propose ce type de régie.

Comment se passe le transfert de personnel de Veolia ?

Eau secours 34 a soutenu les syndicats de Veolia qui n'ont pas été suffisamment associés à l'évaluation du nombre d'équivalents temps-plein à

transférer. Cette évaluation est toujours délicate parce que d'une part certains postes de Veolia sont mutualisés (administratifs travaillant au siège, salariés travaillant sur les réseaux de plusieurs DSP) et que d'autre part Veolia profite du transfert pour alléger sa masse salariale en se débarrassant du personnel le moins qualifié.

Dans un premier temps, la régie aura environ 85 salariés (les syndicats en réclament 120) dont 65 viendront de Veolia. A 2 ou 3 exceptions près, les salariés de Veolia concernés ont accepté d'être transférés vers la régie, ce qui n'est pas surprenant compte-tenu de la dégradation actuelle des conditions de travail chez Veolia.

Et l'assainissement ?

C'est le sujet qui fâche ! Officiellement, Saurel et Revol ont déclaré que passer l'assainissement en régie publique en même temps que l'eau potable aurait été trop compliqué.



En réalité, nous pensons qu'il y a d'autres enjeux.

L'assainissement est géré par trois nouvelles délégations de service public (DSP) jusqu'en 2021:

Véolia reste délégataire pour l'exploitation de la station d'épuration Maera ainsi que pour les réseaux de collecte des eaux usées raccordés à Maera. C'est l'entreprise Alteau qui est le délégataire choisi pour le reste.

Eau Secours 34 a demandé les contrats de DSP pour les analyser, et comme d'habitude, on a dû faire appel à la CADA (commission d'accès aux documents administratifs) pour les obtenir.

La date de 2021 sera importante puisque ces DSP pour l'assainissement mais aussi plusieurs DSP pour l'eau dans des communes de la métropole arriveront à échéance.

Quelles sont les prochaines étapes et les points de vigilance ?

La convention d'objectifs et l'Observatoire de l'eau.

La métropole a adopté le principe de la création d'un Observatoire de l'eau sur le modèle de celui de Paris comme nous le réclamions dans le comité de suivi. L'Observatoire de l'eau est une commission extra-municipale ouverte à tous (élus, individus, associations, syndicats...) dont le rôle est de débattre et de donner un avis sur la politique de l'eau. L'Observatoire est plus démocratique que le conseil d'administration de la régie qui finalement ne comprendra que quatre représentants associatifs, un représentant des salariés et une personne qualifiée (Thierry Ruf) pour 14 élus de la métropole.

Les participants au comité de suivi, qui va se dissoudre le 1er janvier 2016, pourront alors s'ils le souhaitent intégrer l'Observatoire de l'eau.

Eau secours est aussi très vigilant sur l'application du schéma directeur d'eau potable qui a été adopté par la métropole. En effet, ce schéma directeur propose la construction d'une usine de potabilisation d'eau du Rhône à Valedieu à laquelle nous sommes opposés.

Comment allez-vous fonctionner en ce qui concerne les décisions à prendre en conseil d'administration ?

Chaque réunion du CA sera précédée d'une réunion de Eau Secours 34 pour préparer cette réunion. Eau Secours 34 me donnera alors un mandat impératif. Nous communiquerons ensuite sur les votes et les décisions prises durant la réunion du CA. Les élus de l'agglomération sont largement majoritaires au sein du CA de la régie mais par notre présence dans le CA nous pourrions au moins informer les usagers sur la gestion de la régie.



Quels sont les autres chantiers de Eau Secours 34 en ce moment ?

La métropole de Montpellier a été touchée par des inondations très violentes durant l'automne 2014. Il nous est apparu que la gestion du risque d'inondation pouvait être largement améliorée dans notre département.

Or la législation dans ce domaine est en train de changer (transposition de la directive européenne sur les inondations, compétence GEMAPI de la loi MAPPAM...).

De plus, les projets d'urbanisme comme la gare de la Mogère, le quartier Ozl, Oxylane et Caylus ne vont vraiment pas dans le sens d'une protection accrue des biens et des personnes face au risque d'inondation. Nous préparons un communiqué de presse sur le sujet.



Comment s'est passé le 1er CA du 18 mai et quelles ont été les décisions prises?

Cette première réunion du CA a permis d'adopter un certain nombre de décisions « techniques » faisant consensus. René Revol a été élu à l'unanimité président de la régie et Thierry Ruf vice-président.

Une commission Appels d'offres a été créée constituée de deux élus (Revol, Savy) et d'un associatif (Vignon). Trois autres commissions seront créées par la suite (Financement, Ressources humaines, Ressources hydriques). Une procédure pour les appels d'offres de marchés publics (80

en tout) a été mise en place. La régie va embaucher un comptable (qui doit être un agent public), un directeur d'exploitation et un responsable des systèmes d'information.

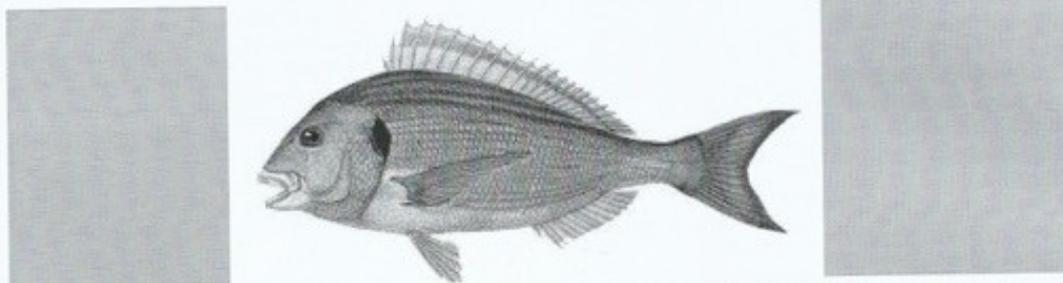
Saurel et Revol font beaucoup de pub sur la baisse du prix de l'eau liée au passage en régie. Cette baisse te paraît-elle justifiée? Ne vaudrait-il pas mieux garder le prix pour investir dans l'entretien ou les équipements nécessaires?

Il y aura une baisse de la facture d'eau des usagers puisque le prix du m3 pour l'assainissement baisse de 50% dans les nouveaux contrats de DSP.

Le montant exact de la baisse de la facture d'eau va dépendre de la baisse du prix du m3 pour l'eau potable. Nous pensons qu'il y a la possibilité de baisser raisonnablement le prix du m3 d'eau potable tout en investissant davantage dans la gestion patrimoniale des réseaux.

N'oublions pas que Veolia surfacturait d'environ 50%. Il y a donc de la marge pour à la fois baisser la facture d'eau des usagers et rénover les réseaux qui en ont bien besoin.

Interview réalisé par Anne Pruvost Freiss



Résidences « Les pieds dans l'eau » ou quand les promoteurs tiennent leurs promesses.

Vous êtes l'heureux propriétaire d'un appartement en bord de mer que vous avez acheté à prix d'or pour voir à quelques dizaines de mètres depuis votre fenêtre ce « toit tranquille où marchent les colombes » ? Mais vous trouvez que devoir traverser la plage pour tremper vos orteils est un effort encore trop grand ? Rassurez vous le problème va se résoudre : bientôt la mer sera dans votre salon.

Voilà ce que dit le volume 5 « Niveau de la mer » du rapport « Le climat de la France au vingt et unième siècle » fait par le climatologue Jean Jouzel (du GIEC) :

Depuis 2000 ans au moins, le niveau global des océans s'était élevé de 0,5 millimètre par an en moyenne mais jamais plus de 60 millimètres par siècle.

Mais depuis peu le phénomène s'accélère.

Entre 1901 et 2011 la hausse a été de 187 millimètres soit 1,7 millimètre par an.

Entre 1993 et 2014 la hausse a été de 67 millimètres soit 3,19 millimètres par an. 6,38 fois plus importante qu'avant 1900 !

Le scénario optimiste prévoit une augmentation du niveau moyen des océans de 260 à 550 millimètres entre 2005 et 2100.

Le scénario pessimiste prévoit entre 450 et 820 millimètres pour la même période.

Maintenant prenez une carte du monde avec des courbes de niveaux et « amusez » vous (mais cela n'est guère amusant !) à calculer la surface des terres qui vont être englouties et le nombre de millions de gens qui vont perdre maisons, terres, biens et emplois...

Rémy Moreau